

Activités	Postures de l'enseignant	Postures de l'AVS
1- Aider à la réalisation des activités éducatives		
Répéter, expliquer et reformuler les consignes pour faciliter la compréhension	Expliquer la consigne « à part » quand c'est une nouvelle notion. Surveiller que la consigne ne soit pas détournée. Partager un vocabulaire commun Préciser l'objectif d'apprentissage et/ou la tâche.	Respecter le cadre pédagogique de la classe : parler bas, ne pas intervenir intempestivement, respecter des silences propres à la réflexion ... Ne pas faire à la place de l'élève. Ne pas vouloir que le résultat/la réponse de l'élève soient justes à tout prix (statut de l'erreur).
Favoriser la concentration et la mémorisation	Cadre géré par l'enseignant : doser le temps d'intervention et de présence de l'AVS auprès de l'élève.	Mémorisation : selon les besoins réactiver les notions-clés (relecture, reformulation...) Concentration : être auprès de l'élève pour le « ramener » vers la classe ; savoir prendre du recul par rapport à cette posture (autonomie de l'élève)
Favoriser la confiance en soi en valorisant l'élève dans la menée de ses activités	Etablir et construire le lien de confiance nécessaire aux progrès et réussites de l'élève.	Apporter un regard positif sur les progrès et réussites de l'élève. Faire parfois le lien entre l'élève et son enseignant.
Rappeler, expliquer les règles de vie et de travail en milieu scolaire pour en favoriser l'intégration et le respect.	Utiliser la médiation de l'AVS dans des conflits avec les autres élèves de l'école	S'appuyer sur les règles de vie de l'école.
Favoriser les inclusions.	Préparer en amont les inclusions (rédaction d'un projet). Favoriser les échanges entre enseignants.	Accompagner –si besoin- l'élève dans des activités spécifiques réalisées hors de la classe
Croiser les regards sur le travail de l'enfant accompagné.	Échanger lors de temps informels (récréations, interclasses) et /ou à partir de supports partagés (carnet de bord, cahier de suivi, de liaison, journal...)	Utiliser la position privilégiée d'observateur proche mais détaché de la gestion de classe pour nourrir les échanges.
2- Animer ou participer à l'animation, sous la responsabilité de l'enseignant		
Participer à la réalisation d'activités (artistiques ou sportives, etc...)	Savoir s'appuyer sur les compétences de l'AVS.	Faire bénéficier les élèves de ses compétences dans le cadre défini par l'enseignant
Participer à l'encadrement de sorties scolaires	Garantir un cadre stable de référence aux élèves	Exercer et adapter ses missions d'accompagnement hors cadre scolaire habituel
Créer et mettre en place des activités.	Prévenir les difficultés, anticiper les situations à éviter	Intervenir pour gérer les imprévus, sur un temps très court et très occasionnellement.
3- Favoriser la socialisation de l'enfant dans les activités scolaires et périscolaires		
Repérer les éventuelles difficultés relationnelles de l'enfant avec les autres élèves et faciliter les échanges	Réguler le fonctionnement de la classe	Accompagner les régulations exercées.
Favoriser la communication de l'élève dans la classe et dans les activités périscolaires.	Susciter équitablement la communication et l'expression de chacun des élèves	Signaler des difficultés de communication passées inaperçues de l'enseignant.